https://www.snetap-fsu.fr/Lycee-de-Carpentras-preavis-de-greve.html



Lycée de Carpentras : préavis de grève

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

Lycée de Carpentras : préavis de grève

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH226/logo_vert_fond_blanc_300x226-3-174d7.jpg] Dernières minutes : le 30 mai, la <u>DGER</u> vient d'annoncer en groupe de travail l'ouverture de la liste complémentaire de l'option

Secrétariat Général

Date: 29/05/24

Objet : Préavis de grève, EPL de Carpentras

Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Monsieur le ministre,

Le SNETAP-<u>FSU</u>, à la demande des personnels de l'établissement de Carpentras dépose ce jour un préavis de grève à compter du mardi 4 juin pour toute la période des examens.

Par ce préavis, les personnels entendent exprimer leur mécontentement à propos de la situation de leur collègue, madame Florent, lauréate au concours <u>PLPA</u> Lettres Histoire Géographie, inscrite sur liste complémentaire. Cette dernière a reçu de vos services un courriel la félicitant pour sa réussite au concours et lui présentant toute la procédure pour devenir stagiaire. Peu de temps après, un courriel d'excuse lui est parvenu, précisant que « pour le moment la liste complémentaire n'a pas encore été appelée. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer le dossier ».

Les personnels considèrent, et le SNETAP-FSU s'inscrit parfaitement dans cette logique, que si l'erreur est humaine et qu'il ne s'agit aucunement de stigmatiser vos services, cet épisode n'est pas sans conséquence pour leur collègue... En déposant ce préavis, ils entendent permettre l'ouverture de négociations dans un contexte où tous les postes ouverts aux concours n'ont pas été pourvus et qu'il vous est possible d'ouvrir ces listes complémentaires dans leur entièreté. Le SNETAP-FSU a, à ce sujet, adressé des courriers en ce sens.

C'est pour cette raison que nous déposons ce jour un préavis de grève qui couvre la période des examens.

Soyez assuré, monsieur le ministre, de notre détermination pour la défense du service public de formation et de ses personnels.

Le secrétariat général du SNETAP-FSU

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2